



La coopération viticole en Gironde quelles perspectives d'évolution

Nathalie Corade

Le vignoble Aquitain, deuxième vignoble de France par sa superficie (mais premier vignoble d'appellation de France), constitue un exemple, a priori, de vignoble atomisé. A priori, car une restructuration du vignoble aquitain est en cours depuis 15 ans et semble s'accélérer, notamment au niveau coopératif.

L'Aquitaine rassemble plus de 13 000 exploitations viticoles sur environ 150 000 hectares et pour une production de 8,5 millions d'hectolitres dont plus de 10 000 d'entre elles sont spécialisées en viticulture d'appellation et occupant plus de 142 000 hectares de superficie viticole d'appellation. Entre les deux derniers recensements (1988 et 2000) des changements structurels ont touché les exploitations viticoles se traduisant par de la concentration et de la spécialisation. En effet, si les exploitations viticoles aquitaines voient leur nombre diminuer, leur taille et plus particulièrement la surface moyenne des vignes en appellation par exploitation se sont accrues (7,9 ha en 1998 contre 12,2 ha en 2000). Ce processus est le résultat de la combinaison de plusieurs changements structurels au nombre desquels se trouvent l'accroissement en Aquitaine des surfaces occupées par les vignes d'appellation sur la période (qui passent de 127 854 ha en 1988 à 146 249 ha en 2000) et le développement des formes sociétaires¹.

Néanmoins ce phénomène peut apparaître peu original par rapport aux mouvements qui s'opèrent au niveau national puisque l'ensemble du vignoble français présente de telles évolutions (la surface moyenne des exploitations viticoles françaises est passée de 5,5 ha à 8 ha entre 88 et 2000 quand dans le même temps leur nombre s'est réduit du 1/3).

C'est alors au niveau du secteur coopératif que se trouvent les évolutions les plus notables.

Les 13 000 exploitations viticoles aquitaines se partagent entre caves particulières et exploitations adhérentes à une coopérative de vinification. Ainsi les coopératives en Aquitaine, au nombre de 61, rassemblent environ 45%² des exploitations viticoles et vinifient presque 27% des volumes totaux réalisés.

¹ Dans le seul département de la Gironde, par exemple, le nombre d'exploitations sous forme sociétaire s'est accrue de 124% (en 2000, 3 062 exploitations viticoles ont un statut de société (soit le tiers environ des exploitations viticoles) contre 1 368 en 1988. Ces 3 062 exploitations représentent presque 63% du vignoble et ont une taille moyenne de 25 ha (en moyenne les exploitations viticoles girondines ayant une surface de 13,4 ha).

² On notera que les données du recensement viticole diffèrent des informations issues de la FCVA pour le nombre d'exploitations vinifiant en cave coopérative (6057 pour le RGV, environ 8 000 pour la FCVA) en raison de la nature de la donnée, la FCVA comptabilisant toutes les exploitations qui ont des vignes à raisin, de cuve et qui vinifient en cave coopérative. En Aquitaine, il y avait en 2000 plus de 18 000 exploitations ayant des vignes à raisin de cuve.